

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**Discours de**

**M. Soibahadine IBRAHIM RAMADANI**

**Président du Conseil Départemental de Mayotte**

**A l'occasion de la**

**« Cérémonie des vœux du nouvel an 2020 »**

***16 janvier 2020 à 14h00***

***Jardin du Conseil Départemental***

***Mamoudzou-Mayotte***

Monsieur le Préfet,  
Madame, Messieurs les Parlementaires,  
Madame la Conseillère économique et sociale,  
Monsieur le Président de l'Association des Maires,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux  
Mesdames, Messieurs les Maires,  
Messieurs les Présidents des intercommunalités,  
Messieurs les Présidents des Conseils consultatifs  
Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires,  
Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance,  
Monsieur le Procureur de la République,  
Monsieur le Grand Cadi,  
Madame la Directrice de l'ARS,  
Monsieur le Recteur,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile,  
Monsieur le Directeur général des services,  
Mesdames et messieurs les Directeurs et chefs de service,  
Honorables invités en vos grades et qualités,  
Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Au nom de notre Assemblée Départementale, des personnels et des services qui m'entourent, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous, la bienvenue et de vous remercier d'avoir répondu nombreuses et nombreux présents, à notre invitation, pour partager ce moment convivial inscrit dans notre tradition républicaine.

Je tiens également à remercier l'ensemble des élus, en particulier, mes vice-Présidents, qui ont assuré de manière remarquable, la continuité de l'action publique durant mes quelques moments d'absence pour des raisons de santé, ainsi que notre administration, pour tout le travail réalisé.

Je suis aujourd'hui parmi vous, ravi de vous retrouver et heureux de poursuivre les chantiers engagés.

Mesdames et Messieurs,

Avant d'aborder les grands sujets concernant notre collectivité, permettez-moi de dire ces quelques mots à la suite des désordres et violences, malheureusement trop réguliers que subit la population. On l'a vu encore durant ces derniers jours. Le Conseil départemental n'est pas directement en charge de cette question régaliennne, celle de la sécurité, laquelle relève de l'Etat et des maires qui y sont confrontés, mais on ne saurait rester indifférent face à ce fléau qui empoisonne le quotidien de nos concitoyens. L'idée que la sécurité, c'est l'affaire de tous n'a, sans aucun doute, jamais été aussi vraie. Nous devons, autour de Monsieur le Préfet comme chef de file, agir ensemble, dans nos domaines de compétences respectifs, pour endiguer ce phénomène... Justice, Education nationale, forces de sécurité, Cadis, dont j'indique la nomination du Grand Cadi, chacun doit apporter sa pierre à l'édifice... Je dis ma disponibilité et celle du Conseil départemental que je préside pour contribuer à cette réflexion commune.

Nous sommes désormais à un peu plus d'un an du terme de ce mandat. Il est toujours intéressant de rappeler les grands projets de la mandature et les perspectives à venir, car l'action publique doit s'inscrire dans la durée.

Je crois pouvoir dire sans peur de me tromper que nos actions ont permis d'améliorer considérablement la gestion de ce département, au regard de ce que nous avons trouvé à notre arrivée en responsabilité en 2015.

Je note pour la première fois, que le Président du Conseil départemental, avec le soutien des élus, s'est doté d'un plan de mandature qui définit de manière claire, les orientations de la politique publique à conduire durant la période couverte par le mandat confié (2015-2021) et, en même temps, traduit notre vision de l'avenir de ce territoire, à l'horizon 2050, à travers le Schéma d'aménagement régional, le plan pluriannuel d'investissement et le cadre stratégique de coopération décentralisée et d'action internationale.

Ces orientations s'accompagnent d'une déclinaison opérationnelle, DGA par DGA, direction par direction.

L'axe numéro 1 de ce plan de mandature vise à renforcer les capacités institutionnelles du Conseil départemental : cela a nécessité, une réforme de l'administration en place, la relance des partenariats institutionnels, un redressement financier des comptes et une amélioration de la gestion des ressources humaines.

**La réforme d'abord de l'administration du Conseil départemental :** en 2015, l'administration du Conseil départemental n'était pas suffisamment axée sur ces compétences propres et apparaissait à bien des égards, pléthorique, avec pas moins de 8 DGA et 46 directeurs.

A l'issue d'un audit financier et organisationnel que j'ai demandé aux services, nous avons revu notre organisation en 2016, avec un organigramme recentré par pôle de compétences, resserré avec la nomination aujourd'hui d'un DGS, de 6 DGA, 3 chefs de missions et 30 directeurs.

**La relance ensuite des partenariats institutionnels:** pour plus d'efficacité dans nos interventions, j'ai également souhaité orienter dès le début de notre mandat, l'action du Département dans les secteurs clés, en valorisant les relations partenariales.

Dans le domaine social, nous avons institué en 2016, le **GIP MDPH** en lieu et place de la Maison des personnes handicapées. Nous avons augmenté significativement le nombre de familles d'accueil, passant de 78 en 2015 à bientôt 200 d'ici la fin de ce mois et ce, pour répondre efficacement à la problématique des mineurs isolés. Nous avons également consacré un effort substantiel au soutien des associations œuvrant dans le milieu social, consacrant aujourd'hui un volume de subvention de près de 2 millions d'euros contre moins de 500 000 euros avant 2016. Je souligne également la signature en mai 2019 entre l'Etat et le Conseil départemental du protocole d'accord sur le fonds de développement social prévoyant pour Mayotte une enveloppe de 10 millions d'euros, dont 5 millions à la charge du Département et du plan pauvreté en septembre 2019, consacrant une enveloppe d'1 million d'euros à cette cause majeure.

Dans le domaine économique, nous avons mis en place en 2016, le **GIP CARIF OREF** en appui à notre politique de formation professionnelle et l'**ADIM**, en soutien à nos interventions économiques et au développement de notre stratégie sur le plan régional. Je veux également souligner l'élaboration avec l'ensemble de nos partenaires du SRDEII, en 2018, dotant le territoire d'un cadre propice pour son développement économique. Le soutien à nos acteurs économiques a toujours été une grande préoccupation de cette mandature. Le Conseil départemental consacre en effet chaque année près de 13 millions d'euros à leur essor, au bénéfice des structures de développement, comme des porteurs de projets, économiques ou agricoles.

Dans le domaine culturel et sportif, nous avons institué en 2018, 2 offices, l'**Office Culturel Départemental**, en charge de la mise en œuvre de l'agenda culturel du Conseil départemental et l'**Office Départemental du Sport**, bientôt fonctionnel et qui aura la charge de la gestion et l'entretien de nos équipements sportifs. Je souligne la création du MUMA en 2015, mission devenue direction en 2019 et la convention avec le CNDS pour la relance des travaux de restructuration du stade de Cavani. Je rappelle

aussi la poursuite en 2020 des travaux relatifs au schéma directeur des équipements sportifs, en préparation du rendez-vous de 2027.

**Sur le plan financier**, l'action que nous avons conduite depuis 2015 a consisté à redresser l'état de nos finances et à dynamiser nos capacités d'investissement.

Si 2015 a fait apparaître un résultat négatif de 9 millions d'euros, l'année 2016 s'est caractérisée par le retour à l'équilibre avec un résultat positif de 17,9 millions d'euros, au prix d'efforts de gestion importants.

L'année 2017 a permis une amélioration des grands équilibres financiers déjà constatés en 2016, résultat d'une gestion prudente et de la mise en œuvre des 10 engagements du Gouvernement VALLS en faveur des collectivités de Mayotte. La hausse des recettes de fonctionnement et la stabilisation des dépenses, ont abouti à un résultat positif de près de 44 millions d'euros, favorisant ainsi la programmation des projets d'investissement de cette mandature.

Cette dynamique budgétaire s'est poursuivie en 2018, permettant de dégager un résultat en fin d'exercice de 42,7 millions d'euros. Malgré la recentralisation du financement du revenu de solidarité active (RSA), à la demande des élus du Conseil départemental, l'année 2019 a aussi permis de dégager un résultat net prévisionnel de 43 millions d'euros.

Vous le voyez, nos finances sont saines, nous gérons une dynamique d'investissement qui croise une grande maîtrise des dépenses.

Le contrat de CAHORS, signé en 2018 avec le Premier Ministre Edouard Philippe, nous sert de ligne rouge.

Elles nous permettent ainsi de croire fortement à la mise en œuvre effective du contrat de convergence et de transformation, signé en 2019 et à une amélioration sensible de la consommation des programmes européens mis à notre disposition, au titre de la programmation 2014/2020. Conscient de l'enjeu pour Mayotte de ces financements européens, j'ai demandé à notre administration d'organiser un séminaire

prévu pour ce jeudi 23 janvier afin de sensibiliser l'ensemble de nos services à la gestion des fonds européens et nous préparer pour la prochaine programmation.

**La gestion des ressources humaines** enfin, mérite d'être aussi citée.

Depuis 2015, le Conseil Départemental a toujours œuvré à la maîtrise de ses charges de personnel et à plus de transparence dans sa gestion.

Nous sommes ainsi passés à un effectif constaté de 3 231 agents en 2015 à 2 968 agents en 2019 (2563 titulaires et 405 contractuels).

Des réalisations importantes, améliorant les conditions de vie de nos agents, ont également été entreprises. Je peux citer :

- La fixation du taux de l'indexation des salaires de 20 à 40%, au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- La nomination en 2018, d'un poste de chargé de mission dialogue social,
- L'instauration des titres-restaurants au bénéfice des agents, en mai 2017 ;
- La mise en place de la mutuelle santé, en 2018 ;
- La mise en œuvre des dispositions relatives à la loi Sauvadet pour la titularisation des agents contractuels, jusqu'en 2018 ;
- Ou encore l'adoption du nouveau régime indemnitaire dit RIFSEEP, en novembre 2018.

Nous réfléchissons en permanence aux questions de modernisation de nos services et de nos équipements. Nous avons, vous l'avez peut-être vu, conduit une consultation papier et internet à propos de notre service de transports maritimes (STM). Vous avez été près de 1 300 à répondre. Nous aurons l'occasion de détailler les résultats prochainement.

Ceci étant rappelé, **2019** a été marquée par la visite le 22 octobre, sur notre sol, du Président de la République Emmanuel Macron, entouré deux ministres et d'un secrétaire d'Etat.

Je me félicite tout d'abord d'avoir obtenu un temps privilégié pour rencontrer le Chef de l'Etat et évoquer plus particulièrement des dossiers d'avenir très importants pour Mayotte, comme la convergence des droits sociaux dont je me suis longuement entretenu avec lui.

Au-delà de la confirmation bienvenue des engagements déjà lancés pour le territoire, à travers le plan d'action pour l'avenir de Mayotte, doté de 53 mesures regroupant 125 actions, et du contrat de convergence 2019/2022, doté d'une enveloppe exceptionnelle de 1,6 milliard d'euros, cette visite présidentielle a permis, l'annonce de chantiers majeurs très attendus par les habitants de Mayotte dont :

- Le lancement dans le quinquennat, des travaux d'allongement de la piste de l'aéroport de Pamandzi dont Monsieur le Préfet a récemment détaillé le « calendrier »,
- La mise en chantier d'un deuxième hôpital,
- Le renforcement de la présence de l'Etat dans la gouvernance du Port et son agrandissement pour en faire un port de référence dans la zone,
- Ou encore, les annonces sur les retraites allant dans le sens de leur revalorisation.

Ces mesures nécessitent pour devenir concrètes, une mobilisation de l'ensemble des acteurs politiques du territoire pour assurer leur suivi et leur mise en œuvre. J'invite à cet effet, à nous réunir dans les prochains jours pour un premier point d'étape et la mise en place d'une instance spécifique de dialogue sur ces sujets, avec l'Etat, ce que j'ai proposé au Chef de l'Etat dans un courrier.

Au niveau du Conseil départemental, je voudrais aussi évoquer les réalisations suivantes, qui me tiennent particulièrement à cœur.

2019 a été pour le Conseil départemental, une année pionnière en terme de conventionnement institutionnel.

Soucieux d'inscrire notre action sur des dossiers stratégiques pour le territoire, notamment, la gestion des fonds européens ou la conduite de

projets structurants, j'ai souhaité comme je l'avais annoncé en 2018, la conclusion de conventions de partenariat avec d'autres collectivités de renom.

C'est ainsi que des partenariats ont pu être scellés :

- avec la Région Réunion en février 2019, au titre d'un appui technique et d'accompagnement organisationnel et méthodologique à la gestion des programmes européens ;
- avec la Région Ile-de-France en mars 2019, en vue de partage d'expériences et de mise à disposition de moyens au bénéfice de la collectivité comme des structures associatives locales (sportives ou culturelles) ;
- et enfin, avec le Département de la Réunion dans le domaine social et médico-social.

D'autres partenariats sont envisagés courant de l'année 2020.

**S'agissant de l'investissement**, les efforts entrepris ont permis les réalisations suivantes :

- la réception des 2 amphidromes en 2016 et 2017, de 5 pistes rurales en 2016, 2017 et 2018, des chantiers du quai de transfert de Kahani et du pôle d'excellence rural de Coconi ;
- Ce sont également, 105 kilomètres de route départementale qui ont été réhabilités et 120 ouvrages hydrauliques effectués au cours des années 2016, 2017, 2018 et 2019. Pour la boucle du Sud, le chantier démarre en 2020 pour environ une quarantaine de kilomètres.
- Il a par ailleurs été mis en chantier, 6 PMI et un CMS pour un coût global de 15 millions d'euros. 5 autres PMI sont en programmation pour 2020 à hauteur de 11 millions d'euros.
- En matière de transport interurbain, 3 pôles d'échange (Nord, Mamoudzou et Sud) vont être réalisés pour une réception prévue fin 2020. Une vingtaine d'arrêts de bus a également été programmée avec une livraison prévue en 2020.
- A l'endroit des communes et des intercommunalités, le Conseil départemental a tenu à réaffirmer son soutien en y consacrant un programme d'investissement considérable, à travers des aides

directes pour 31 millions d'euros, au titre du contrat de convergence et de transformation pour 27 millions d'euros et du FRAFU pour 2,4 millions d'euros.

J'annonce également, Mesdames et Messieurs, le lancement prochainement, du concours de maîtrise d'œuvre portant sur 13 projets structurants pour le territoire avec un coût global avoisinant 212,5 millions d'euros, financés dans le cadre du contrat de convergence et des fonds structurels européens.

Il s'agit :

- du bâtiment des Archives départementales et du centre régional de documentation scientifique, à situer au centre de l'île,
- du pôle administratif régional et du pôle administratif départemental du Conseil départemental,
- du Centre de formation de sportifs de Haut niveau de Mayotte à situer dans la commune de Chirongui,
- de l'école de formation maritime prévue à Dzaoudzi,
- de la salle polyvalente pour les grands événements sportifs et culturels de Mayotte, prévue à Ouangani,
- de la piscine départementale, à situer sur Kawéni,
- du Gymnase du Nord, prévu à Mtsangamouji,
- du DOJO de Koungou,
- du laboratoire départemental d'analyse à situer à Dembéni,
- de 2 CMS prévus dans les communes de Chirongui et Labattoir,
- et du CRIJ de Cavani.

Je veux enfin, pour clore ce chapitre des réalisations, dire un mot des travaux relatifs à l'élaboration du SAR. Ce document, projetant l'aménagement de notre territoire à l'horizon 2050 est en bonne voie. Je veux adresser mes remerciements à nos partenaires, et au premier chef l'Etat, pour leur précieuse contribution. Je peux vous indiquer son adoption pour 2021.

J'ai évoqué longuement les années écoulées. Il le fallait. Je veux dire quelques mots des vœux que nous formulons pour notre île en 2020.

**2020** doit aussi être, Mesdames et Messieurs, l'année du rendez-vous de Mayotte avec sa région.

Le cadre de coopération décentralisée et d'action internationale du conseil départemental, adopté en octobre 2018, fixe les grandes lignes de l'action extérieure du Département.

Comme vous le savez, Mayotte souffre de nombreux handicaps dont l'étroitesse de son territoire ; mais elle possède aussi de nombreux atouts :

- Un département d'outre-mer français et une région ultrapériphérique de l'union européenne,
- Au cœur de l'océan indien occidental, entre un vaste continent, l'Afrique, et une grande île, Madagascar :
  - Une zone de paix, de stabilité politique, et de croissance économique ;
  - Une zone aux multiples ressources, fortement convoitée par les puissances émergentes dont le géant chinois à travers sa nouvelle route de la soie ;
  - Une zone où se jouera le destin du monde au cours des décennies à venir.

Mayotte doit-elle également, être au rendez-vous de la stratégie annoncée à la Réunion par le Président de la République, consistant au développement des actions françaises dans l'indopacifique. Je salue à ce titre, la nomination auprès du Préfet de Mayotte, d'un Conseiller diplomatique dont le travail nous facilitera grandement la mise en œuvre de nos actions.

Il s'agit, d'abord et avant tout, de faire connaître Mayotte en vue de faciliter sa reconnaissance internationale, en favorisant la tenue à Mayotte de grands événements, tels que :

- la conférence internationale sur les civilisations du canal de Mozambique,
- le forum économique organisé avec l'ADIM,
- le salon international du livre et de la lecture publique,

- les discussions relatives à l'organisation des jeux du canal de Mozambique
- et le festival international de Mayotte.

Mesdames et Messieurs,

Pour 2020, je vous annonce :

- la tenue à Mayotte de la conférence des ambassadeurs de France de l'océan indien au milieu de l'année,
- la célébration à Mayotte et à Madagascar de l'année malgache marquant la relance de la coopération avec la Grande Ile. J'informe à cet effet, de la prise de fonction ce début janvier d'un chargé de mission placé auprès de notre Ambassade, représentant le Conseil départemental auprès de nos interlocuteurs malgaches.
- la formalisation de l'offre mahoraise relative au projet gazier de Mozambique.

Aussi, au mois de février prochain, Mayotte aura la lourde responsabilité de présider pour la première fois, la Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques, laquelle, coïncide avec l'entrée en fonction de la nouvelle Commission européenne et l'ouverture des négociations sur le financement des prochains programmes opérationnels. A ce titre, Mayotte sera l'interlocutrice directe de la Commission sur ce sujet crucial pour le développement de nos Régions en vue de la période 2021/2027 et de manière générale sur la mise en œuvre de son programme politique à l'échelle de nos territoires. Elle sera le porte-voix des revendications et doléances des RUP à l'égard des autorités Bruxelloises.

A l'heure de conclure, je vous souhaite une nouvelle fois à toutes et à tous, une très bonne année 2020. Qu'elle soit, une année de bonheur, de bonne santé, de prospérité et de réussite pour tous.

Et pour notre territoire, et au regard de la croissance, des maladies chroniques, dues notamment au changement rapide des modes de vie et de consommation, je souhaite, Monsieur le Préfet, Madame la Directrice de l'ARS, l'installation rapide de cliniques privées et de maisons

médicales pluridisciplinaires, particulièrement dans les secteurs du Centre et du Sud ainsi que d'un Centre Hospitalier Universitaire.

Vous le voyez, nous portons une vision d'avenir pour notre département, celle d'un département qui se développe, qui se modernise, qui s'adapte aux changements que j'évoquais, et qui se projette dans l'avenir ; un département prêt à relever les défis qui sont ceux de notre île, pour sa population.

Parce ce que nous avons su conduire notre action dans une démarche constructive et apaisée avec l'Etat, en lien avec les forces politiques de l'île, sans doute le regard porté sur Mayotte et ses institutions a-t-il progressivement changé, et nous continuons d'agir en ce sens.

Vous pouvez être assuré de notre détermination à œuvrer avec le seul intérêt des habitants pour boussole.

Vive la République,

Vive Mayotte,

Je vous remercie